



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du vendredi 15 Octobre 2021

47 personnes sont présentes ou représentées par transmission de pouvoirs sur 147 licenciés, le quorum est à 37 personnes présentes ou représentées.

Avec 47 personnes présentes ou représentées, le quorum est donc atteint,
La séance est ouverte à 20h15.

Ordre du jour :

1. Bilan moral des activités saison 2020-2021
2. Bilan financier saison 2020-2021
3. Budget prévisionnel 2021-2022

Le président ouvre la séance et remercie les personnes présentes à l'Assemblée Générale.

1. Bilan moral des activités saison 2020-2021

Le président procède à la présentation du rapport moral de la saison 2020-2021.

Une rétrospective est faite sur le fonctionnement interne, l'organisation des cours, l'encadrement et la formation ainsi que sur les différentes mesures prises pour maintenir au maximum les entraînements au cours de la saison.

🏠 LE BILAN MORAL EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

2. Bilan financier saison 2020-2021

Le trésorier procède à la lecture du bilan financier 2020-2021 pour la période du 1er septembre 2020 au 31 Août 2021.

Le budget fait apparaître un déficit de -2786 €.

L'avoir en trésorerie est de 27934 €.

Le bilan financier 2020-2021 est mis aux voix :

🏠 LE BILAN FINANCIER EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Budget prévisionnel 2021-2022

Le trésorier procède à la présentation du budget prévisionnel 2021-2022.
Les détails des résultats sont explicités en annexe.

Le budget prévisionnel 2021-2022 est mis aux voix :

👉 LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022 EST APPROUVÉ À 46 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, et chaque proposition étant entérinée à l'unanimité, la séance est levée à 22h.

A Grigny, le 15 Octobre 2021

Président
METRAL Charles

Trésorier
BILLARD Serge

La Secrétaire
CARNEVALI Alice

